

# Les Formations 2019 de la FCJMP

aux métiers de l'animation en CJ

**1<sup>er</sup> trimestre**

Février - Mars





# Méthodologie générale de nos formations : « Chaque participant au cœur de l'apprentissage ».

Dans une dynamique d'éducation permanente, nos formations vous encouragent à rendre vos jeunes acteurs de leurs projets. Selon la même logique, vous êtes invités à être acteurs au cours de nos formations.

Vous êtes au centre du processus d'apprentissage et avec d'autres professionnels ou volontaires, vous construisez des savoirs, vous approfondissez vos compétences, vous découvrez de nouvelles pistes et vous prenez du recul par rapport à votre pratique quotidienne.

D'une manière générale, les contenus et les méthodes ont été déterminés dans une perspective de professionnalisation du secteur Centres de Jeunes, ils sont en phase avec vos réalités.

La méthodologie générale proposée se base donc sur une démarche socioconstructiviste tenant compte de vos conceptions préalables, privilégiant les méthodes inductives et mélangeant constamment théorie et pratique.

Il s'agit d' « apprendre à apprendre » en pratiquant par essais et erreurs, en développant votre sens de l'observation, en faisant des liens et en cherchant des solutions à partir de vos connaissances préalables.

Le groupe est un levier pédagogique qui permet de vous stimuler dans vos apprentissages au travers d'une analyse critique de vos représentations propres et de celles des autres pour construire un savoir nouveau. De manière générale, est également favorisée la réflexion citoyenne permettant de former et non de formater.

# Tout cela se met en place concrètement de la manière suivante :

- En développant une méthodologie de formation qui s'axe principalement sur le fond et non sur la forme de l'action et qui vous permet de prendre conscience des processus que vous mettez en place dans votre travail avec les jeunes et de répondre à la question : « quel est le sens de mon action ? »
- En partageant avec vous une réflexion et une action, d'ordre personnel et méthodologique, pour vous aider dans vos stratégies d'appropriation des connaissances en privilégiant une logique d'accompagnement vers une nouvelle posture de co-construction du savoir
- En ouvrant le champ des possibles pour vous permettre d'être sensibilisés à différents référentiels théoriques au travers desquels vous pourrez situer vos pratiques. Le choix d'un référentiel plutôt qu'un autre restera une appropriation personnelle en fonction de votre institution et de votre réalité de travail
- En développant des méthodes permettant d'articuler théorie et pratique au travers des différents parcours de formation : débats et discussions, mises en situation, partages d'expériences, réalisations individuelles ou en sous-groupes, expérimentation d'outils, jeux de rôle, etc.
- En intégrant les concepts et les valeurs issus de l'éducation populaire au travers d'une mise en perspective de ces derniers et des méthodologies d'actions qui en découlent dans le cadre des thématiques abordées dans les formations

Les méthodes choisies vous permettent d'acquérir des outils concrets qui pourront être utilisés directement ou indirectement dans le cadre de vos missions.

## Module B 3

### Objectifs :

- Identifier les sources fréquentes de subventionnement
- Identifier les sources de subventionnement du paysage institutionnel européen
- Répondre à un appel sur base des dossiers « Soutiens projets jeunes »

### Contenus :

- Aperçu du paysage institutionnel de la Belgique francophone
- Présentation des différents niveaux de pouvoirs subsidiants du communal à l'international et de quelques possibilités d'octroi de subsides de fonctionnement et d'emploi
- Conseils et astuces pour une bonne demande
- Travail sur la mise en forme et la présentation d'un dossier

# nnement » : demandes



## Dates :

Les 12, 19 et 26 février 2019

## Lieu :

Bruxelles

## Prix :

**Membres** : 75 € repas inclus

**Non membres** : 90 € repas inclus



# « Animation de Réunion efficace et dynamique »

## Module B 13

### Objectifs :

- Analyser la place et le rôle de chaque participant
- Faire correspondre le type de réunion à son objet
- Les réguler de manière dynamique
- En assurer le suivi

### Contenus :

- Proposition d'un panel d'outils d'animation de réunion
- Identification des freins et des limites

# de réunion » : dynamique : mode d'emploi



## Dates :

Les 7 et 14 février 2019

## Lieu :

Namur

## Prix :

**Membres** : 50 € repas inclus

**Non membres** : 70 € repas inclus



# « Évaluation Outil pertinent d

## Module B 6

### Objectifs :

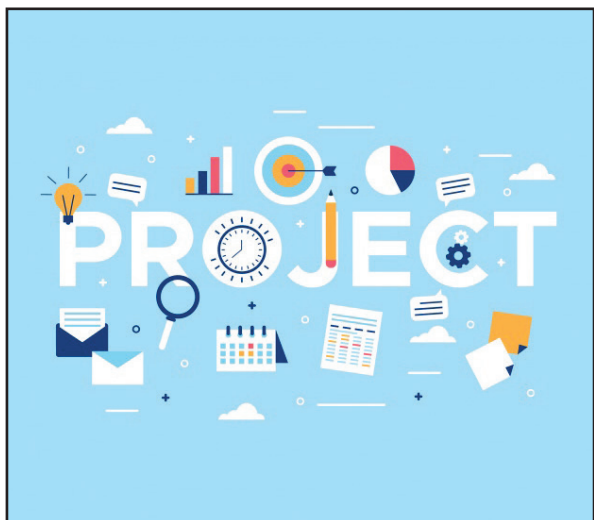
- Découvrir les trois volets d'évaluation d'un projet
- Choisir les items à évaluer dans chaque volet
- Utiliser l'évaluation comme mode de régulation d'un projet (avant, pendant et après)

### Contenus :

- Contextualisation de l'évaluation quantitative
- Place de l'expertise professionnelle
- Pratique du schéma de l'auto-évaluation fine
- Outils d'auto-évaluation



# de projet » : l'auto-évaluation



## Dates :

Les 21 et 28 février 2019

## Lieu :

Namur

## Prix :

**Membres** : 50 € repas inclus

**Non membres** : 70 € repas inclus



# « Éco-cito Intégrer le recyclage

## Module C 4

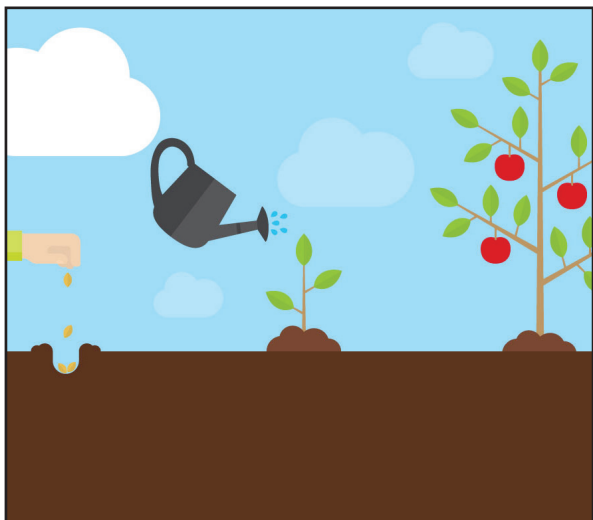
### Objectifs :

- Motiver les jeunes à participer à un projet éco-responsable
- Positionner le projet « recyclage » dans le plan quadriennal de l'institution
- Mettre en œuvre un atelier de valorisation des déchets

### Contenus :

- Présentation de projets existants
- Réflexion et adaptation du projet à l'environnement local
- Réalisations pratiques et intégration dans le projet

# « Syenneté » dans le projet global



## Dates :

Les 12, 19 et 26 mars 2019

## Lieu :

Bruxelles

## Prix :

**Membres** : 75 € repas inclus

**Non membres** : 90 € repas inclus

## Module C 6

### Objectifs :

- Découvrir des nouveaux sports urbains qui tiennent compte des ressources financières et logistiques du milieu populaire
- Identifier la thématique de genre sous-jacente à la pratique du sport
- Trouver les outils pour conscientiser les jeunes à l'importance de sa pratique

### Contenus :

- Pratique des nouveaux sports urbains
- Présentation de projets existants
- Réflexion et adaptation du projet à l'environnement local
- Ouverture du débat sur la question du genre dans le sport

# ort » sports urbains



## Dates :

Les 14, 21 et 28 mars 2019

## Lieu :

Bruxelles

## Prix :

**Membres :** 75 € repas inclus

**Non membres :** 90 € repas inclus



# « La voix de la jeunesse aux élections européennes Comprendre les élections européennes et la citoyenneté »

## Module C 10

### Objectifs :

- Découvrir le projet européen, les droits et les responsabilités des jeunes
- Accroître l'impact des jeunes sur les élections européennes de 2019
- Encourager les jeunes à être plus actifs lors des élections au Parlement européen de mai 2019 et au-delà

### Contenus :

- Les élections européennes et la participation des jeunes : les concepts clefs
- Faciliter, encourager et organiser les débats des jeunes sur les élections au Parlement européen 2019
- Développer de nouvelles activités et de nouveaux outils pour que les institutions de jeunesse continuent à travailler pour l'engagement européen des jeunes à long terme

# Élections européennes 2019 » Dîners euro-parlementaires été européenne



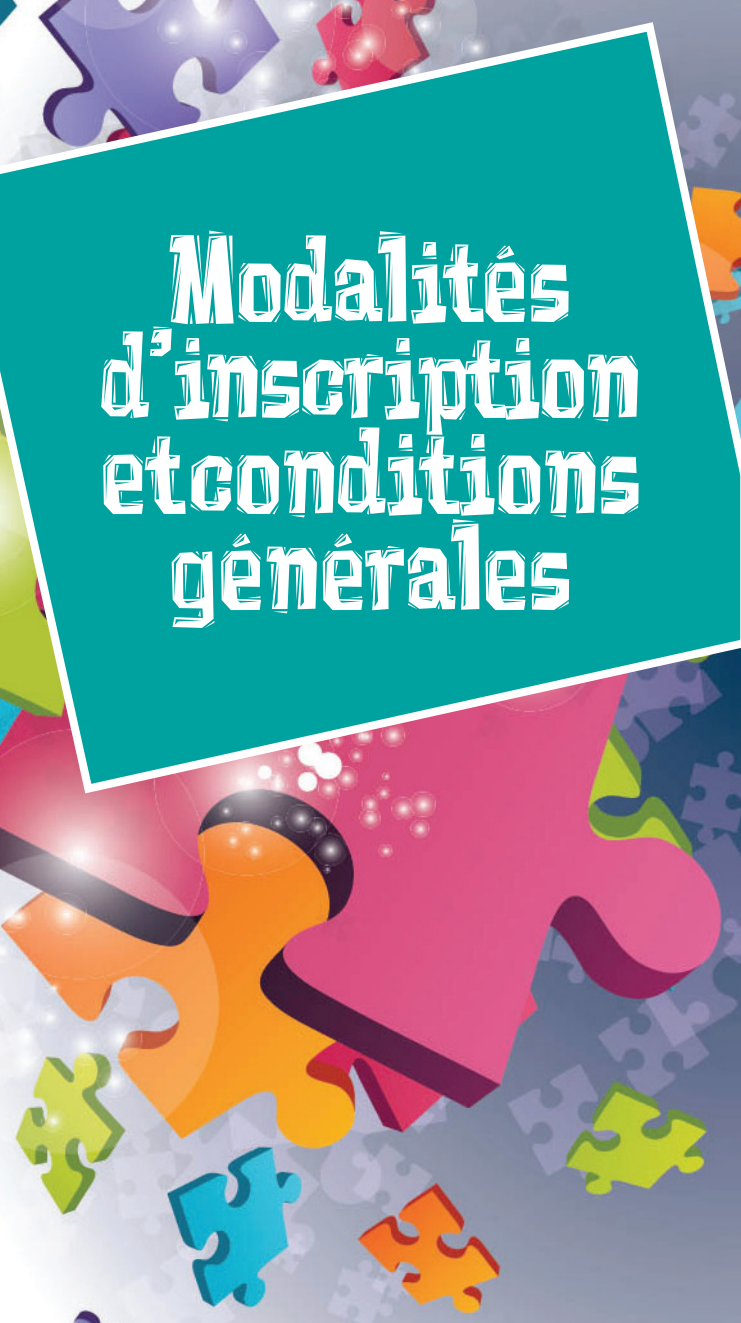
## Dates et lieux :

- Les 12 et 21 février 2019 à Namur
- Les 5 et 12 mars 2019 à Bruxelles
- Les 14 et 21 mars 2019 à Liège

## Prix :

**Membres :** 50 € repas inclus

**Non membres :** 70 € repas inclus



# Modalités d'inscription et conditions générales



# Modalités d'inscription et conditions générales :



## Comment s'inscrire ?

Envoyez-nous le bulletin d'inscription complété et signé (par courrier, fax ou e-mail) ou inscrivez-vous via le site [www.fcjmp.be](http://www.fcjmp.be) à la rubrique « formation » au plus tard dix jours calendrier avant la première date de formation souhaitée.

Après réception de votre inscription, la **FCJMP** vous adressera un mail de confirmation d'inscription.

Dans les 15 jours précédant la formation, un courrier précisant les informations pratiques (lieux, dates et heures, éléments particuliers éventuels, etc.) sera envoyée au participant. Une déclaration de créance sera également jointe au courrier.

**ATTENTION**, le versement du montant de la participation aux frais avec la communication reprise dans la créance **valide l'inscription** à la formation.

La **FCJMP** se réserve le droit de refuser la participation à une activité de formation à toute personne ou institution qui ne satisferait pas aux présentes conditions générales d'inscription.

## Où et quand ont lieu les formations ?

L'adresse exacte de la formation vous sera communiquée par courrier, 15 jours avant la formation.

Une journée-type de formation commence à 09h30 précises pour se terminer à 16h30.

Une pause est prévue pour le repas de midi. Le **repas et les boissons sont toujours inclus** dans la participation aux frais.

## Est-ce que la formation délivre un certificat ?

À la suite de chaque formation, la **FCJMP** délivrera un certificat de fréquentation à chacun des participants, à condition qu'il ait suivi au minimum 80% du module.



## Que couvre la P.A.F. ?

Dans le but de favoriser l'égalité des chances pour notre secteur Jeunesse, nous nous efforçons de conserver des prix très attractifs pour nos formations.

**Le montant de la participation aux frais couvre :**

- l'inscription à l'ensemble de la formation
- l'accès au matériel et infrastructures spécifiques nécessaires pour la formation
- les documents et outils pédagogiques remis lors de la formation
- les frais liés à la venue éventuelle d'intervenants extérieurs
- le repas de midi et les boissons pour chaque jour de formation excepté pour le module A.

Les frais d'inscription aux formations de la FCJMP peuvent être intégralement remboursés par le *Fonds 4S* sur dossier et à certaines conditions. Plus d'infos sur [www.fonds-4s.org](http://www.fonds-4s.org)



## Quels engagements implique une inscription ?

Toute inscription à une formation de la **FCJMP** implique l'acceptation totale et sans réserve des présentes conditions, ainsi que la réalisation du paiement de la participation aux frais.

Les inscrits à une formation s'engagent à participer pleinement à celle-ci, à en suivre l'entièreté et à en respecter les horaires. Les méthodes pédagogiques utilisées dans les différents modules impliquent la participation active des personnes venant en formation.

Leur présence à l'ensemble du module est donc requise.

En cas de comportement inadapté, de non-respect des présentes conditions d'inscription ou de non-respect du règlement de l'infrastructure au sein de laquelle se déroule la formation, la **FCJMP** se réserve le droit d'exclure un participant de tout ou partie de la formation concernée, sans aucun remboursement des frais d'inscription à celle-ci.

## En cas de désistement ou d'annulation ?

En cas de désistement par le participant, si l'annulation est notifiée à la **FCJMP** au moins 15 jours calendrier avant le début de la formation, le paiement préalablement effectué fera l'objet d'un bon à valoir sur toute autre inscription de l'institution à une formation de la **FCJMP**.

Ce bon à valoir sera envoyé par courrier et devra être joint à la nouvelle demande d'inscription. Sa durée de validité est de 12 mois.

Si l'annonce du désistement parvient à la **FCJMP** moins de 15 jours calendrier avant le début de la formation, les frais de participation restent dus et seront conservés par la **FCJMP** pour couvrir les frais engagés.

La **FCJMP** se réserve le droit d'annuler une formation prévue, en partie ou dans son entièreté, notamment si le nombre minimum d'inscrits est insuffisant (huit) ou pour raison de force majeure.

Dans ce cas, l'entièreté de la participation aux frais d'inscription de chaque participant fera l'objet d'une note de crédit et sera remboursée.

## Nous contacter

- Vous désirez en savoir plus ?
- Vous êtes intéressé par l'une de nos formations ?
- Vous avez une demande à nous soumettre ?

Nous sommes à votre disposition ! Vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes, du lundi au vendredi, de 09h00 à 18h00 :



Rue Saint-Ghislain, 26

1000 Bruxelles

☎ 02/ 513 64 48

📠 02/ 502 75 95

@ : [formation@fcjmp.be](mailto:formation@fcjmp.be)

Site : [www.fcjmp.be](http://www.fcjmp.be)



# Les parcours de formations à la FCJMP

Étant particulièrement attentifs à l'égalité des chances dans le secteur jeunesse, nous voulons rendre nos formations toujours plus **accessibles et adaptées à vos réalités**. C'est pourquoi, nous vous suggérons **4 parcours de formation** différents, chacun utilisant une structure propre et adaptée au public qu'il vise.

## Module A

Formations pour les **nouveaux animateurs** du secteur Centres de Jeunes. Cette formation se décline en 14 modules de 2 à 5 jours permettant aux nouveaux animateurs d'acquérir les compétences et les connaissances de base à l'animation socioculturelle en Centre de Jeunes et d'établir leurs profils de compétences.

**Attention**, il s'agit réellement d'une initiation. Elle aborde les aspects basiques du métier d'animateur. Le module A ne convient donc pas aux animateurs ayant déjà une première expérience sur le terrain. Il est par contre ouvert aux jeunes qui souhaiteraient prendre des responsabilités au sein de la MJ.

## Module B

Formations pour les **animateurs expérimentés** du secteur Centres de Jeunes. Ce module propose différentes formations permettant aux animateurs expérimentés d'approfondir certains aspects de leurs pratiques professionnelles.

## Module C

**Formations techniques.** Différents modules permettant aux animateurs d'aborder des techniques d'animation pour renforcer leurs pratiques.

## Module D

**L'accompagnement d'équipe.** Accompagnements sur mesure permettant de développer au sein des équipes un travail de fond adapté à leur réalité propre.

# Talon d'inscription

Monsieur  Madame

Nom .....

Prénom .....

Institution .....

Fonction .....

Adresse .....

Code Postal .....

Localité .....

Téléphone ..... Fax .....

Email .....@ .....

Adresse de facturation (si différente) .....

## Je m'inscris aux formations suivantes :

- Module B 3** → « Subventionnement »
- Module B 6** → « Évaluation de projet »
- Module B13** → « Animation de réunion »
- Module C 4** → « Éco-citoyenneté »
- Module C 6** → « Sport »
- Module C 10** → « Élections européennes 2019 »

Sur base du descriptif de la formation, formulez ce que vous attendez plus spécifiquement et qui vous serait utile dans votre pratique professionnelle (vous pouvez annexer une feuille si vous le souhaitez) .....

Je déclare avoir lu et accepter les conditions générales figurant dans la brochure de présentation des formations et m'engage à participer à l'entièreté de la formation et à verser la somme de ..... euros sur le compte bancaire de la **FCJMP** avec la communication figurant sur la créance qui me sera envoyée.

Date : .....

Nom et prénom : .....

Signature :



F.C.J.M.P. asbl  
Rue Saint-Ghislain, 26  
1000 Bruxelles

Je n'oublie  
pas de  
coller un  
timbre ici



# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Fondée en 1970, la **Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire** est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent :

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La F.C.J.M.P. développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils, etc.

**Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire**



Rue Saint-Ghislain, 26 - 1000 Bruxelles  
Tél: 02/513 64 48 - Fax: 02/502 75 95  
infos@fcjmp.be - fcjmp.be

En collaboration avec :



**ECYC** European Confederation  
of Youth Clubs



Avec le soutien de :

La F.C.J.M.P. est une association pluraliste reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est reconnue en Cohésion Sociale et agréée par l'ONE dans le cadre du décret ATL. Elle est soutenue par le Service Public Francophone Bruxellois, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris et le Forem.

